

# MAM ACTIONS USA

Prospectus simplifié

---



 **Meeschaert**  
Asset Management

12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris – Tél. 01 53 40 20 20 – [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com)

## Prospectus simplifié

### PARTIE A STATUTAIRE

FCP conforme aux normes européennes

#### 1. Présentation succincte

**Code ISIN :** FR0000449035

**Dénomination :** MAM ACTIONS USA

**Forme juridique :** FCP de droit français

**Compartiments/nourricier :** non

**Société de gestion :** Meeschaert Asset Management

**Dépositaire :** Financière Meeschaert

**Commissaire aux comptes :** Xavier LHOTE

**Commercialisateur :** Meeschaert Asset Management, Financière Meeschaert

*La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPCVM est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi, certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la société de gestion.*

**Déléataire :** Néant

**Durée d'existence prévue :** Cet OPCVM a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

**Conseillers :** néant

#### 2. Informations concernant les placements et la gestion :

**Classification :** Actions internationales.

**OPCVM d'OPCVM :** Moins de 10% de l'actif net

**Objectif de gestion :**

MAM ACTIONS USA est un FCP dont l'objectif de gestion est de sur-performer l'indice S&P500 en sélectionnant parmi les valeurs cotées en Amérique du Nord, les titres qui présentent avec un risque raisonnable le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

**Indicateur de référence :**

Notre approche ne consiste pas à répliquer un étalon de référence ; des comparaisons avec l'indice Standard and Poor's 500 restent cependant possibles à long terme. L'indice S&P500 est un indice, hors dividendes réinvestis, publié par Standard & Poor qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone américaine. Il est calculé hors dividendes réinvestis.

**Stratégie d'investissement :**

L'approche est une gestion active de conviction sur les grandes capitalisations américaines sans à priori de style.

Le gestionnaire cherche à identifier des sociétés qui, à son avis, sont sous-évaluées par rapport au marché en fonction des prévisions des bénéfices futurs et des flux de trésorerie futurs. Ces sociétés ont généralement des valeurs de marché en dessous de la valeur moyenne du marché obtenues par des ratios de

valorisation, tel que le price-to-book (ratio « capitalisation boursière sur fonds propres »).

En recourant à la recherche fondamentale et à un modèle informatique exclusif, le gestionnaire financier du Fonds choisit des titres qui sont généralement, mais non exclusivement, dans un univers de sociétés américaines cotées en Bourse avec une capitalisation boursière d'au moins 2 milliards de \$. L'équipe d'analystes sectoriels en gestion d'actifs de Solaris Asset Management travaille intensément à la valorisation des sociétés pour construire un portefeuille d'actions qui, de l'avis du gestionnaire, ont les caractéristiques suivantes :

- ne pas être onéreuses, d'après le prix actuel par rapport aux prévisions de niveaux futurs des bénéfices
- être une société connaissant un changement positif.

Solaris Asset Management aborde les décisions de vendre à partir du même cadre discipliné, et vend en règle générale quand le titre atteint une valeur équitable, quand un changement des fondamentaux de la société se produit ou quand une autre opportunité attractive surgit.

Solaris infléchit le portefeuille vers des titres de différentes capitalisations boursières et de différents secteurs économiques, en fonction de l'environnement d'investissement en vigueur à la date considérée.

La construction du portefeuille et les processus d'achat et de vente se caractérisent par la discipline et

l'aversion au risque. Le processus de sélection des titres favorise les titres liquides.

Le portefeuille est investi au moins à 60% en actions cotées en Amérique du nord.

A titre accessoire, le Fonds pourra investir sur les marchés obligataires et monétaires sur des signatures d'émetteurs publics ou privés. La détention de parts ou d'actions d'OPVCM français, ou européens coordonnés ne dépassera pas 10%.

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPVCM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques actions, et de change, et/ou de reconstituer une exposition synthétique sans rechercher de surexposition. Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif.

Le Fonds pourra ponctuellement avoir recours aux emprunts d'espèces (dans la limite de 10% de son actif) lorsque dans le cadre de son fonctionnement normal (souscriptions/rachats), il se trouvera en position débitrice.

Le Fonds n'aura pas recours aux acquisitions et cessions temporaires de titres.

#### Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque action : En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de change :

Si la devise dans laquelle un titre est libellé baisse par rapport à la devise de référence, la valeur du titre va diminuer et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de gestion discrétionnaire: Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPVCM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

A titre accessoire, le fonds est également exposé à un risque de taux et un risque de crédit.

Le détail des risques mentionnés dans cette rubrique se trouve dans la note détaillée.

### Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Le FCP est ouvert à tout souscripteur. Il est également destiné à servir de support de contrats d'assurance en unités de compte. L'investisseur souscrivant des parts de ce Fonds souhaite investir dans un placement majoritairement sur les actions américaines. La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans pour lisser les risques liés aux marchés des actions. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur, et notamment des ses objectifs propres et de la composition de son portefeuille financier. Il est fortement recommandé au souscripteur de diversifier ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Fonds commun de placement.

## 3. Informations sur les frais, les commissions et la fiscalité :

### Frais et commissions :

#### -Commissions de souscription et de rachat.

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au FCP servent à compenser les frais supportés par le FCP pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPVCM	Valeur liquidative x nombre de parts	2 % maximum
Commission de souscription acquise à l'OPVCM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPVCM	Valeur liquidative x nombre de parts	1 % maximum
Commission de rachat acquise à l'OPVCM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant

### **-Frais de fonctionnement et de gestion :**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux Barème</b>
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais, hors frais de transaction, de sur-performance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net ( <i>déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management</i> )	2% TTC* Taux maximum
Commissions de sur-performance	Actif net	Néant

\*La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes

### **Régime fiscal :**

Selon votre régime fiscal, les plus values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

## **4. Informations d'ordre commercial :**

### **Conditions de souscription et de rachat :**

Les souscriptions / rachats s'effectuent par millième de parts. Ils sont centralisés par la Financière Meeschaert jusqu'à 12 heures (heure de Paris) et réalisés sur la prochaine valeur liquidative.

### **Date de clôture de l'exercice :**

Jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Première clôture : 31/12/1993.

### **Affectation du résultat :**

Les revenus sont capitalisés.

Comptabilisation selon la méthode des coupons encaissés.

### **Date et périodicité du calcul de la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés en France et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS) où dans ce cas la valeur liquidative sera calculée la veille.

### **Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est accessible dans les bureaux de la société de gestion et sur le site internet [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com).

### **Devise de libellé des parts :**

Euro

### **Date de création :**

Cet OPCVM a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 09/07/1993.

Il a été créé le 09/07/1993.

## 5. Informations supplémentaires :

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Meeschaert Asset Management  
12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

Le prospectus simplifié est consultable sur le site internet : [www.meeschaert.com](http://www.meeschaert.com)

Toutes explications supplémentaires sur ce FCP peuvent être obtenues auprès de la société de gestion dont les coordonnées figurent ci-dessus.

Date de publication du prospectus : **25/07/2011**

Le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.